

Appel à candidatures

Vous êtes titulaire d'un bac+5 ou équivalent, d'un bac+4 avec au moins trois ans d'expérience professionnelle, **la Fondation du patrimoine finance six bourses d'études et de recherche** pour l'année 2014-2015.

Mastère Spécialisé management de patrimoines touristiques naturels, historiques et culturels

Ce Mastère Spécialisé est une formation du Cnam accréditée par la Conférence des grandes écoles, en partenariat avec l'Institut national du patrimoine (INP) et Mines-ParisTech. Il est développé, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, dans le cadre unique en

France du Pôle touristique d'excellence de l'IFT Paris-Est dédié aux « patrimoines touristiques », installé dans le quartier Henri IV du Château de Fontainebleau, véritable château de l'Histoire de France, classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

Objectif du programme :

former les futurs dirigeants et managers français ou étrangers des équipements touristiques culturels, les gestionnaires de territoires, les futurs spécialistes de la mise en marché des patrimoines, qu'ils soient français ou pas, appelés à intégrer les collectivités territoriales ou locales en charge le plus souvent de domaines patrimoniaux importants.

Vous êtes :

- professionnels du tourisme et du patrimoine en activité dans les collectivités ou les entreprises ;
- cadres d'entreprises ou de collectivités territoriales qui souhaitez faire évoluer vos compétences vers des fonctions de management ou de direction de projets patrimoniaux ;
- étudiants français et étrangers diplômés (architecte ; école d'ingénieur ; *business school* ; master en droit, économie, histoire de l'art, tourisme, etc.) désireux d'exercer des fonctions de management ou de direction dans des collectivités ou des établissements culturels français ou étrangers.

Les bourses de la Fondation du patrimoine prennent en charge la totalité des droits de scolarité du programme. Elles sont attribuées par un jury de sélection composé d'enseignants du Cnam, de l'INP, de Mines ParisTech et de professionnels des patrimoines et du tourisme. Elles permettent à six candidats de travailler en relation étroite avec des opérateurs majeurs des patrimoines touristiques en France et de participer à six projets originaux, pertinents et innovants de recherche opérationnelle (thèses professionnelles).

- **Projet 1** : les expériences marketing innovantes des musées et lieux patrimoniaux (avec l'IFT Paris-Est) ;
- **Projet 2** : accompagner les stratégies touristiques des acteurs patrimoniaux (avec l'IFT Paris-Est) ;
- **Projet 3** : réalité augmentée au Château de Fontainebleau (version 2) (avec le Château de Fontainebleau) ;
- **Projet 4** : redynamisation des routes historiques (avec l'IFT Paris-Est & la réserve de biosphère de Fontainebleau) ;
- **Projet 5** : comparaison des méthodes et des traitements de données des retombées économiques du tourisme sur les territoires (touristes et excursionnistes) (avec la CCI de Seine-et-Marne) ;
- **Projet 6** : la mise en valeur du patrimoine fluvial (bâti et flottant) (avec la Fondation du patrimoine).

Date limite de dépôt de votre candidature

- le 30 juin 2014 (1^{re} session du jury de sélection)
- le 19 septembre 2014 (2^{de} session du jury de sélection)

Contact :

Brice Duthion, maître de conférences
Le Cnam tourisme - brice.duthion@cnam.fr
Tél. : +33(0)1 40 27 23 08 (Paris)
+33(0)1 60 39 60 20 (Fontainebleau)

Pour en savoir + :
tourisme.cnam.fr